

Nouveaux partenariats

Nous continuons d'établir de nouveaux partenariats pour appuyer notre travail. Notre plus récent est celui avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, qui parraine le Mois de la littératie financière. Nous serons représentés dans cette relation par Evelyn Pringle, qui travaille à la bibliothèque publique de Markham.

Au fur et à mesure que des occasions de représentation se présenteront, nous continuerons de communiquer avec nos membres pour obtenir les recommandations de personnes qui peuvent nous représenter.

Défense des intérêts

Au cours des derniers mois, nos efforts de défense des intérêts les plus importants ont consisté à appuyer nos partenaires qui doivent composer avec d'éventuels changements apportés aux tarifs de Postes Canada, en réponse au dernier budget fédéral. Auparavant, des tarifs protégés étaient prévus par la loi pour les articles de bibliothèque et le matériel destiné aux personnes ayant une déficience visuelle.

Lancé en 1939, le tarif des bibliothèques (communément appelé le tarif des livres de bibliothèque) a aidé à étendre les services de bibliothèque aux régions rurales et éloignées, en plus de soutenir les prêts entre bibliothèques. Ainsi, Postes Canada offre un rabais aux bibliothèques qui expédient des documents imprimés à leurs utilisateurs ou à d'autres bibliothèques. Enfin, Postes Canada était tenue d'offrir une franchise postale dans le cadre du service gratuit Cécogramme.

Si vous souhaitez vous exprimer sur cet enjeu, veuillez communiquer avec nous à l'adresse : info@cfla-fcab.ca. Nous serions heureux de vous faire parvenir des copies de nos lettres.

Message de la présidente

La Fédération canadienne des associations de bibliothèque (FCAB) a connu une saison automnale productive. À la suite de notre récente transition vers le modèle de groupes de travail, nous avons reçu plusieurs propositions visant à approfondir des questions stratégiques importantes pour nos membres et pour le secteur des bibliothèques nationales.

La FCAB a continué d'établir des partenariats stratégiques à l'échelle nationale et internationale, notamment avec Environnement et Changement climatique Canada, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et Élections Canada, pour appuyer les initiatives nationales d'alphabétisation multiple.

La FCAB a été fière de collaborer avec la communauté d'intérêts du Forum des parties prenantes de Bibliothèque et Archives Canada et d'appuyer un groupe de travail national sur l'intelligence artificielle dans tout le secteur des galeries, des bibliothèques, des archives et des musées. De concert avec nos membres, nous avons également coordonné une réponse de défense des intérêts face aux changements législatifs ayant une incidence sur les tarifs postaux des livres de Postes Canada, qui représente un problème critique d'accès pour de nombreux utilisateurs des bibliothèques canadiennes, plus particulièrement pour les utilisateurs du Centre d'accès équitable aux bibliothèques et du Réseau national de services équitables de bibliothèque.

La FCAB sera à la Superconférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario pour faire le point sur notre mise à jour annuelle le 30 janvier. Nous sommes également ravis de collaborer avec la division régionale nord-américaine de l'International Federation of Library Associations and Institutions lors d'une séance avant le congrès, qui aura lieu le 28 janvier et qui s'intitulera « Advocacy is Essential ». Joignez-vous à nous pour les deux événements!

Enfin, j'espère que vous vous joindrez au conseil d'administration de la FCAB lors de notre assemblée générale annuelle du 25 février. Ce sera pour moi une réunion douce-amère, car mon mandat de présidente tire à sa fin. Toutefois, cette réunion sera également l'occasion de rencontrer le nouveau conseil d'administration de la FCAB.

Andrea Cecchetto

Présidente, FCAB-CFLA
chair@cfla-fcab.ca

Lauréats du Prix de la liberté intellectuelle

Nous sommes heureux d'annoncer que deux personnes ont été sélectionnées cette année pour le Prix de la liberté intellectuelle de la FCAB : Dick Ellis et Toni Samek.

Dick Ellis

Dick Ellis est reconnu pour son engagement continu à l'égard du travail de la FCAB-CFLA dans le domaine de la liberté intellectuelle, et pour son travail antérieur au sein du Comité de la liberté intellectuelle de l'Association canadienne des bibliothèques. Plus particulièrement, il a joué un rôle déterminant dans le soutien et la promotion des sondages qui ont mené à la production de rapports nationaux sur les documents contestés, ce qui s'est traduit par une analyse continue de la censure dans les bibliothèques canadiennes depuis les années 1990. Ces données ont été utilisées par de nombreux chercheurs, ce qui a donné lieu à des publications et à des présentations lors de conférences.

Extrait de la lettre de mise en candidature : « En plus de son travail avec la FCAB, M. Ellis a également été actif au sein de la communauté d'Ex Libris, où il était à la tête des conversations sur le visage évolutif de la liberté intellectuelle parmi les membres de la communauté. Il était bien connu pour ses présentations instructives, sa voix distinctive et son sens de l'humour toujours présent. »

M. Ellis a été un mentor pour de nombreux bibliothécaires et on se souvient de lui pour l'influence qu'il a eue sur la bibliothéconomie partout au pays.

Toni Samek

Toni Samek est reconnue pour son engagement à intégrer la liberté intellectuelle dans l'éducation des nouveaux bibliothécaires. Le cours sur la liberté intellectuelle qu'elle a présenté à l'Université de l'Alberta était le seul en son genre offert au Canada. Grâce à ses efforts, il fait désormais également partie du programme d'études de l'Université de la Colombie-Britannique et de l'Université de Toronto.

Elle a publié un nombre important de publications qui décrivent l'histoire de la liberté intellectuelle en Amérique du Nord, les liens entre la liberté intellectuelle et la justice sociale, l'enseignement sur les services de bibliothèque et d'information, et les questions éthiques liées à la liberté intellectuelle.

En plus de son travail au sein de la communauté des bibliothèques, M^{me} Samek a défendu la liberté intellectuelle au sein de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, du Centre pour la liberté d'expression et du International Center for Information Ethics. Elle est souvent invitée à prendre la parole sur des questions de liberté intellectuelle dans le cadre de conférences universitaires et de bibliothèques au Canada et à l'étranger.

Extrait de la lettre de mise en candidature : « M^{me} Samek est une fervente défenseure de la liberté intellectuelle au Canada depuis plus de deux décennies. »

M^{me} Samek recevra son prix à une date ultérieure en Alberta.

Je remercie les membres du comité de sélection du Prix pour la liberté intellectuelle, qui ont accepté de travailler à clarifier le mandat et les critères de sélection des candidats.

Changements administratifs

Cette année, nous changeons la date de renouvellement de nos cotisations afin que tous les membres aient une date de renouvellement commune. De procéder ainsi devrait améliorer notre planification financière et la tenue des dossiers. La facture de cette année décrira en détail l'incidence du changement sur votre organisme et expliquera la transition de votre ancienne année d'adhésion à la nouvelle.

Faites part de vos réflexions

Nous serons ravis d'obtenir vos commentaires sur notre façon d'échanger avec vous. Nous voulons que nos membres sachent ce qui se passe avec la FCAB-CFLA. Si vous désirez en savoir davantage ou recevoir l'information autrement, veuillez écrire à la directrice générale, Margaret Law, à l'adresse executivedirector@cfla-fcab.ca.